

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2004)
Heft: 175-176

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Dans les cantons

EN BREF



THURGOVIE

- Des échauffourées opposant une cinquantaine de punks à une quarantaine de skinheads ont fait deux blessés à Frauenfeld (TG). Les bagarres ont commencé après un concert punk du centre culturel Eizenwerk, auquel assistaient 150 personnes. Elles ont mobilisé 40 policiers pour faire cesser les jets de pierres, de bouteilles et de canettes des protagonistes avinés.
- Après les synodes des cantons de Lucerne, Saint-Gall et Bâle-Campagne, la majorité des membres du synode thurgovien sont pour la suppression du célibat des prêtres catholiques. Ils ont envoyé une pétition à la Conférence des évêques suisses.



ZURICH

- Dix mille élèves et enseignants ont défilé dans les rues de Zurich. Ils ont protesté contre les mesures d'économies envisagées dans le domaine de la formation. Des élèves et des enseignants de tous les niveaux se sont mobilisés.
- Outre les trois Églises nationales, le canton de Zurich ne pourra pas reconnaître officiellement d'autres

communautés religieuses, notamment musulmane. Trois articles touchant aux communautés religieuses étaient soumis au vote. Le troisième volet, soit une loi sur la reconnaissance des communautés religieuses, a lui été rejeté encore plus nettement, à une majorité de 65 %. Les propositions étaient combattues par l'UDC et le PRD qui craignaient notamment que des groupes islamistes et des sectes ne profitent de l'argent public.

- La nouvelle stratégie de l'UDC de la ville de Zurich en matière de naturalisations a échoué. Le Conseil communal a naturalisé les 85 candidats proposés. Les 60 demandes de refus de l'UDC ont été rejetées. Les deux démocrates du centre membres de la commission ont appliqué de nouveaux critères plus sévères lors de la dernière séance. Jusque là, ils soutenaient les candidats qui ne posent aucun problème et ne transmettaient au Parlement que les cas problématiques.

- Quelque 50 requérants iraniens ont entamé une grève de la faim illimitée à Zurich, pour obtenir l'admission en Suisse de tous les demandeurs d'asile d'Iran " tant que le régime islamiste d'oppression " restera en place.

- Huit sangliers ont semé la panique sur l'autoroute A51 à Bachenbülach. Deux voitures sont entrées en collision avec les animaux. Les conducteurs s'en sont tirés indemnes. Les huit sangliers ont péri dans l'aventure. L'autoroute a été fermée durant deux heures pour évacuer les animaux morts.

- Durant les fêtes de Noël, des voleurs ont fait main basse sur 28 000 vignettes autoroutières - d'une valeur de 1,12 million de francs - lors du cambriolage d'un entrepôt à Regensdorf. Ils se sont aussi emparés de plusieurs dizaines de milliers de francs en espèces. La police a précisé que les numéros des vignettes étaient enregistrés. La compagnie d'assurances a offert une récompense de 10 000 francs pour toute information permettant de récupérer les 28 000 vignettes.

- Trois générations de voleuses ont été prises la main dans le sac dans un grand magasin de la ville de Zurich. La grand-mère de 60 ans, sa fille de 40 ans et sa petite-fille de 14 ans n'en étaient pas à leur coup d'essai. Les trois femmes, originaires des Pays-Bas, avaient déjà volé dans le magasin des vêtements, des articles de papeterie, des bouteilles de parfum et des denrées alimentaires.



GENÈVE

- Les douaniers de l'aéroport de Genève-Cointrin ont découvert 5,115 kilos de cocaïne cachés dans le double fond d'une valise. Le bagage appartenait à un Américain domicilié à Saint-Domingue qui arrivait de Paris. Cet homme comparaitra devant la justice française.
- Le Conseil d'État genevois opposera comme prévu un

contre-projet à l'initiative " pour le maintien des notes à l'école primaire ". Le texte que le Conseil d'État soumettra au Parlement contiendra les " priorités politiques " du chef du Département de l'instruction publique, Charles Beer : système de cycles d'apprentissage, évaluations régulières des élèves, bilan global à la fin des cycles et concertation entre l'école et les familles.

- Pour la première fois, un élu écologiste préside le Gouvernement genevois. C'est Robert Kramer. Âgé de 49 ans, le conseiller d'État Vert succède pour l'année 2004 au socialiste Laurent Moutinot.

- L'aéroport international de Genève (AIG) a accueilli fin décembre son huit millionième passager de l'année 2003. Un record absolu pour Cointrin. Depuis 1920, l'aéroport a vu passer plus de 200 millions de passagers. En l'an 2000, l'AIG avait vu passer 7 826 303 voyageurs, son précédent record.

- La gauche majoritaire a adopté le budget 2004 de la Ville de Genève. Ce dernier a été voté par 44 voix contre 35. La droite l'a rejeté en raison notamment de la faiblesse du taux d'autofinancement (72 %) et de la hausse continue des charges.



BÂLE-CAMPAGNE

- Le Parlement de Bâle-Campagne fait marche arrière en matière de chanvre. Il a

Dans les cantons

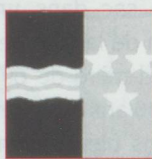
▷ clairement accepté une motion de l'UDC exigeant le retrait de l'initiative cantonale pour la libéralisation du cannabis. La situation a changé depuis l'adoption de l'initiative transmise en 1997 aux Chambres fédérales, a souligné le chef du Département de justice, Sabine Pegoraro. La protection de la jeunesse est aujourd'hui prioritaire.



VALAIS

- La rétrospective des œuvres du pointilliste français Paul Signac à la Fondation Gianadda de Martigny a attiré plus de 155 000 personnes, soit près de 1 000 visiteurs par jour. Un joli succès.
- Circulant sur l'autoroute A9 en direction du canton de Vaud, un automobiliste valaisan âgé d'une quarantaine d'années a été flashé dans le tunnel de Saint-Maurice à 201 km/h, alors que la vitesse était limitée à 100 km/h. Intercepté peu après par une patrouille de gendarmerie, le pilote a expliqué qu'il n'avait pas le sentiment de mettre les autres usagers en danger. Son permis de conduire lui a malgré tout aussitôt été retiré.
- Finie la liberté pour les toutous valaisans. Depuis le 1^{er} janvier, la laisse est obligatoire pour tous les chiens et dans toutes les localités. En outre, les chiens de race dangereuse doivent être tenus en laisse partout et porter une muselière.

- L'introduction d'un enseignement interreligieux en primaire fâche certains catholiques conservateurs. Une pétition munie de quelque 2 000 signatures demande le retrait de la méthode Enbiro. Ce matériel pédagogique élaboré par l'Enseignement biblique et interreligieux romand (Enbiro) permet aux enfants d'étudier leurs racines judéo-chrétiennes tout en découvrant les autres religions monothéistes que sont le judaïsme, l'islam et le bouddhisme. Une bonne vingtaine de familles, choquées qu'on mette Jésus et Mahomet sur un pied d'égalité, ont retiré leurs enfants des cours de religion



ARGOVIE

- Le Dominicain de 29 ans qui avait sauvagement tué trois femmes dans un cabaret de Wohlen (AG) en octobre 2000 a été condamné à la réclusion à perpétuité et quinze ans d'expulsion du territoire suisse. Le tribunal de district de Bremgarten l'a reconnu coupable de meurtres.



BERNE

- Les quatre jeunes qui avaient exécuté sans mobile apparent un apprenti en novembre 2001 dans le canton de Berne ont été condamnés à des peines de réclusion allant de onze à

quinze ans. Le tribunal a estimé que les accusés (trois hommes et une femme) avaient abattu de sang-froid le jeune homme.

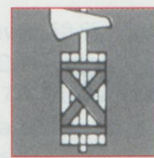
- Plusieurs communes de la région de Thoune ont été privées de courant pendant quarante minutes à cause d'une balle perdue. Le tireur maladroit n'est autre que le Roi du tir 2000 au fusil d'assaut. Il visait un corbeau, mais a manifestement raté sa cible. L'auteur de l'incident s'est dénoncé, il assumera la réparation des dégâts évalués entre 1 000 et 5 000 francs.

- Des vandales ont saccagé le cimetière d'Uetendorf, près de Thoune (BE). Cinq pierres ont été renversées et une croix arrachée, a indiqué la police cantonale.



JURA

- Plus d'une centaine d'enseignants ont manifesté à Delémont devant le Parlement jurassien. Ils entendaient ainsi dénoncer les mesures d'économie contenues dans le plan fiscal 2004-2007 débattu par les députés.
- La sécheresse qui a frappé cet été le canton du Jura a été exceptionnelle, estime l'Office des eaux et de la protection de la nature. La situation ne s'est pas encore normalisée et les ressources en eau restent déficitaires. Certaines rivières, devenues vulnérables par les faibles débits et les températures élevées, ont été victimes de pollutions aiguës ponctuelles.



SAINT-GALL

- Le PRD saint-gallois a indiqué pour la première fois être prêt à discuter de l'entrée de l'UDC dans le gouvernement cantonal composé de trois radicaux, trois PDC et un PS. Le PRD exige que l'UDC présente des candidates et des candidats qualifiés. Selon le président de l'UDC saint-galloise Toni Brunner, il est temps que le parti soit intégré au gouvernement.



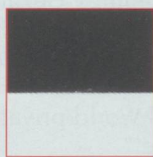
VAUD

- Confrontée aux dealers qui œuvrent au grand jour et qui cachent leurs sachets sous les toboggans des aires de jeu pour enfants, la police a décidé de hausser le ton face aux trafiquants de drogue à Lausanne. Outre l'augmentation du nombre de policiers, elle a défini trois zones d'exclusion pour les dealers et les personnes uniquement "soupçonnées" de trafic, en majorité des requérants d'asile : le centre-ville et la gare (trafic de cocaïne), Ouchy (trafic de marijuana). Si les dealers transgressent l'interdiction, ils risquent la prison, le renvoi ou l'expulsion du territoire suisse. L'opération est baptisée "Delta". Elle repose sur l'article 13 de la loi fédérale sur le séjour des étrangers en Suisse qui stipule que l'autorité cantonale peut enjoindre à un étranger - qui n'est pas titulaire d'une

autorisation de séjour ou d'établissement - de ne pas pénétrer dans une région déterminée.

- Plusieurs mois après la fin du G8, les policiers cantonaux vaudois ont enfin été payés pour leurs heures supplémentaires. Le Conseil d'État leur a accordé une indemnité exceptionnelle de 1,8 million de francs.

- Douze jeunes, dont sept mineurs, ont été arrêtés et devront répondre de leurs actes pour 17 cambriolages. Ils sont accusés d'avoir écumé les écoles de Lausanne en enlevant principalement ordinateurs et matériel hi-fi. Le montant total de ces larcins s'élève à quelque 200 000 francs.



FRIBOURG

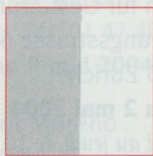
- La Constituante fribourgeoise s'est prononcée en faveur du droit de vote des étrangers sur le plan communal. Elle leur a en revanche dénié ce droit sur le plan cantonal. C'est par 80 voix contre 38 que les constituants ont confirmé en deuxième lecture le droit de vote sur le plan communal des étrangers domiciliés dans le canton de Fribourg depuis au moins cinq ans.

- Le château de Gruyères a connu une année record. Fin décembre dernier, le 185 000^e visiteur a été accueilli. Le record de 183 118 entrées en 1990 est battu. Il y a soixante ans, quelque 10 000 personnes s'étaient rendues au château.



GRISONS

- La Suisse a connu son premier week-end sibérien de l'année 2004. Le thermomètre est même descendu le 4 janvier à -28° sur l'aérodrome de Samedan (GR), en Haute-Engadine. C'est la plus basse valeur enregistrée cet hiver, selon MétéoSuisse. Jusque-là, seul le Jungfraujoch, à plus de 3 400 mètres, avait enregistré des valeurs comparables.



LUCERNE

- L'avenir financier du Centre des congrès et de la culture de Lucerne (KKL) est assuré. Les citoyens de la ville ont accepté à 55,6 % un crédit de 18 millions de francs pour éponger la dette de l'institution. Ils se sont également prononcés en faveur d'une augmentation de 1 million des subventions de la ville. L'UDC et l'association "Pour des impôts supportables", qui avaient saisi le référendum, se voient ainsi battus.

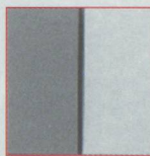


BÂLE-VILLE

- La famille des hippopotames du zoo de Bâle s'agrandit. La mère Helvetia a donné naissance à un hippopotame femelle, après huit

mois de gestation. La nouveau-née s'appelle Asita et pèse 45 kg. Elle est le sixième petit d'Helvetia. Comme dans la nature, l'hippopotame est née dans l'eau.

- Trois policiers ont été blessés par des jets d'acide lors d'une manifestation non autorisée à Bâle. Les trois policiers souffrent d'irritations à la gorge, sur les avant-bras et les mains. Lors de la manifestation, une vingtaine de vitrines ont été brisées et onze personnes arrêtées.



TESSIN

- Les gardes-frontière tessinois ont saisi à la douane de Chiasso plus de 20 kilos d'héroïne dans une voiture immatriculée en Suisse. Le véhicule venait d'Italie.
- Une Allemande a été arrêtée en gare de Chiasso à la douane italo-suisse. Passagère du train Zurich-Milan, elle transportait 3,190 kilos de marijuana dans sa valise. La voyageuse a été écrouée à la prison de la ville de Côme, en Italie.



NEUCHÂTEL

- Les citoyens des villes de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds ont accepté à une nette majorité de changer à l'avenir le mode d'élection du Conseil communal (Exécutif). Celui-ci sera élu par le peuple. Autrefois répandu en Suisse, le système d'élection de

l'Exécutif par le Législatif était devenu avec le temps une spécialité neuchâteloise. Sept communes neuchâteloises sur soixante-deux éliront leur Exécutif au suffrage direct lors des prochaines élections communales prévues en juin prochain.

HENRIETTE GERMAIN-NICOLET

Service de renseignements de Suisse Magazine

Vous êtes de nationalité suisse ou de double nationalité franco-suisse.

Les règles auxquelles vous êtes soumis en matière de succession, de patrimoine, de banque, de couverture maladie... vous semblent complexes.

Vous avez entendu que ces règles ont changé - notamment à cause des bilatérales Suisse-UE et du renforcement de la législation suisse.

Vous avez essayé d'obtenir une réponse de la part de services officiels mais vous n'avez pas obtenu satisfaction.

Vous avez un projet complexe (transfert de résidence, changement de statut, études en Suisse, travail en Suisse...) et ne savez pas par quel bout le prendre ni à qui vous adresser.

Nous recevons régulièrement ce genre de demandes et avons constitué une documentation et un réseau de professionnels qui nous permettent de vous répondre rapidement sur des questions simples ou de vous orienter vers une étude approfondie pour des questions complexes.

N'hésitez pas à nous interroger, bien entendu en toute confidentialité.

Service de renseignements de Suisse Magazine

FSP SARL

100, rue Édouard Vaillant
92300 Levallois-Perret